

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 MARS 2019

Etaient présents :

Jean-René, Claude P, Paulette, Catherine, Sarah, Sébastien, Henry, Paul et son frère Jean-Baptiste, Marie-Claire, Benoit, Anne-Sophie, Janine, Éric, Bernard et Marie T.

Excusée : Evelyne

1. Approbation du CR réunion du 10 février.

Approbation du compte-rendu à l'unanimité.

2. décisions précédentes

Joël

Il a téléphoné à M Brochard. Confirmation de 2 nouveaux accédants à un taux réduit (Henry et ClaudeJ).

Concernant les compteurs individuels d'eau, pas de nouvelles, en attente de réponse.

Visite Fondation de France : visite du chantier. Madame Pagès était très intéressée et satisfaite de sa venue, confirmation de la subvention, merci à la FF.

Bernard

Inventaire en cours. Ne pas oublier de :

- transmettre une photo
- Indiquer l'âge des appareils électroménager
- noter les dimensions des meubles.

Benoit

Pour donner suite à son mail concernant les planchers normands, il mentionne qu'il a contacté différentes scieries. Essence : Châtaignier. Problème concernant le seuil de porte à résoudre avec l'architecte

3. Réunion chantier du 1^{er} mars

Erreur sur l'heure de la réunion chantier. Caen la mer habitat est arrivé à 10h. Convocation de Ouest France à 10h par CLMH. Pierre Charpentier correspondant de OF à Hérouville a contacté Joel. Nouvel article de prévu. Aucune notion de prix au m² (indication prix plancher) ne sera mentionnée (trop complexe). Une indication pour signaler le dernier appartement libre.

Stéthoscope. Jean-Michel était présent.

Délai : courant octobre/ novembre. Délai indiqué dans les contrats : fin décembre.

Semaine du 4 mars : réalisation de la charpente.

Réaction des voisins : bâtiment très haut mais pas mal quand même .

4. GT syndic

Joel s'est retiré du groupe car trop pris dans les assos environnementales. Sébastien s'en inquiète.

L'ensemble des propriétaires constitue le syndicat. L'exercice du syndic se fera par un groupe (même si un seul nom est indiqué pour l'administration).

Décision : Joel fait un courrier à CLMH pour confirmation que les PSLA feront partie du syndic dès le début jusqu'à la levée d'option (paiement des charges...). Demander la date à laquelle CLMH veut que tout soit formalisé.

Il y a 2 fois 400m² de surface environ.

En annexe : plan de la partie jardin et notes du brainstorming.

Marie-Claire évoque le fait que l'on détermine avant vos choix. Exemple : où met on le chemin ? Où plante t'on les arbres ? Benoit évoque de chemin que l'on fera naturellement (parking / entrée).

Poulailler / rucher : à déterminer plus tard (après l'emménagement).

Arbres à hautes tiges : choix de fruitiers et des arbres rabattables.

Claude Pitrou propose que l'on négocie des demi- tiges.

Vérifier que l'on puisse planter les arbres sur les parkings (bâtiment proche des voisins).

Travailler sur la multi espèce (avec des petits fruits type framboisiers...).

Joel évoque le choix d'un jardin avec permaculture (spécialistes : Catherine et Benoit).

Pas d'arrivée d'eau de prévu (prévoir une citerne).

Prévoir compost.

Décision :

- faire redéfinir au paysagiste les espèces prévues et autorisées et celle que l'on souhaiterait.

- faire une proposition d'organisation du jardin avec nos envies

8. Questions diverses

5 personnes doivent vendre pour acheter. Seule Sara semble la seule à qui on demande de vendre avec une échéance.

9. Visite d'Annie Fettu (historienne)

Histoire du quartier

Rue Calmette : anciennement rue de la Masse prolongée

Destruction du quartier : plus de 30 % de destruction et plus de 700 morts. (Caen détruite à 70 % et 2 à 3000 morts)

Création du ministère de la reconstruction.

Avenue du 6 juin et cité Calmette seront les premières constructions après-guerre.

Construction style cité jardin. Pierres de récupération venant de la rue Saint Jean.

En 1946 1947, le quartier a été construit. Et comme il se situe non loin de l'hôpital (5000 à 6000 employés), beaucoup de noms de médecins. Une école Laennec a été construite dans les années 60. L'école Calmette a été construite en 1933.

Au début maison locative pour le personnel de l'hôpital, police, SMN... puis achat des maisons en 1963.

Maison type suédoise (pavillon avec jardin).

3 placîtres ou planîtres à Caen dont une à la place de l'école maternelle,

Il s'agit d'une surface enherbée avec des tilleuls. Lieu important où sont célébrées des fêtes : feu l'artifice, cirques, fêtes de sacrement.

Patois normand. Autre nom : le « plain ».

Sur le terrain Calmette : usine de meubles « la Cavonaise ».

Date prochaine réunion : aucune date de définie

Éric pense qu'il existe un autre logiciel plus intéressant (plus précis) que celui proposé par l'Arc. Eric se renseigne davantage.

5. signatures

Tout le monde a été contacté pour signer le contrat PSLA. Benoit sera le premier à signer.

Signature par Bernard le 26 février pour l'achat. Problème avec les numéros d'appartement.

Marie-Claire : des erreurs avec le notaire (date envoi courrier, numéro appartement confondu avec le parking).

Éric rappelle que seul le règlement de copropriété (géomètre) fait foi pour le numéro des appartements.

Jean-René explique que le notaire peut modifier en direct les erreurs.

Décision : Joel va renvoyer à élise Lambert la liste des numéros réalisés par le géomètre (numéros appartements et numéros places parking) pour la réalisation des boîtes aux lettres. Joel demande la confirmation que les numéros des appartements seront indiqués.

6. Les candidats

Pas de nouvelle des derniers contacts (couple de médecins). Pas même un accusé de réception à l'envoi des codes du site.

Décision : Sara contacte les 4 candidats pour connaître leur décision.

7. Jardin

Benoit dessine le plan (bâtiment, parking, jardin, allée).

Cahier des charges de la paysagiste présenté par Henri :

- * la paysagiste assure le nettoyage après le chantier
- * fourniture et mise en place de terre végétale (20cm partout + jardin 30cm).
- * engazonnement avec 3 types de gazon
- * plantations : arbustes, haies (charmille), arbres à hautes tiges (imposés par le PLU)
- * réalisation de la 1^{ère} tonte
- * entretien des végétaux pendant 1 an

Présentation de la commission

- Grillage (treillis) et la charmille + autres essences est prévu sur le côté sud et ouest
- le côté de nord (chemin des vaches dixit l'historienne). Une haie et talus est prévue avec le voisin (à la charge de CLMH). Entretien par nos soins.

Proposition du groupe

- Espace calme
 - o accueil bio diversité : pas de tonte,
 - o nichoir
- Espace jardinier
 - o Culture (carré au sol / bacs)
 - o Cabane à outils
- Espace convivial
- Poulailleur / ruche

Joël : Elise est d'accord pour qu'il n'y ait pas que de la charmille.

CITERNE H2O

Social

ESPACE CALME

JEU

JARDINIER

PERMACULTURE

Accueil
bio diversité

Nichoir

Cabane à
outil

Arbustes

Arbres Fruitiers 1/2 Tiges

Légumes
plantes aromatiques

Carres
ou Sof

baies

CAMPOST

Poulailler

Rucher

Chemin des Vaches

→ Nettoyage !

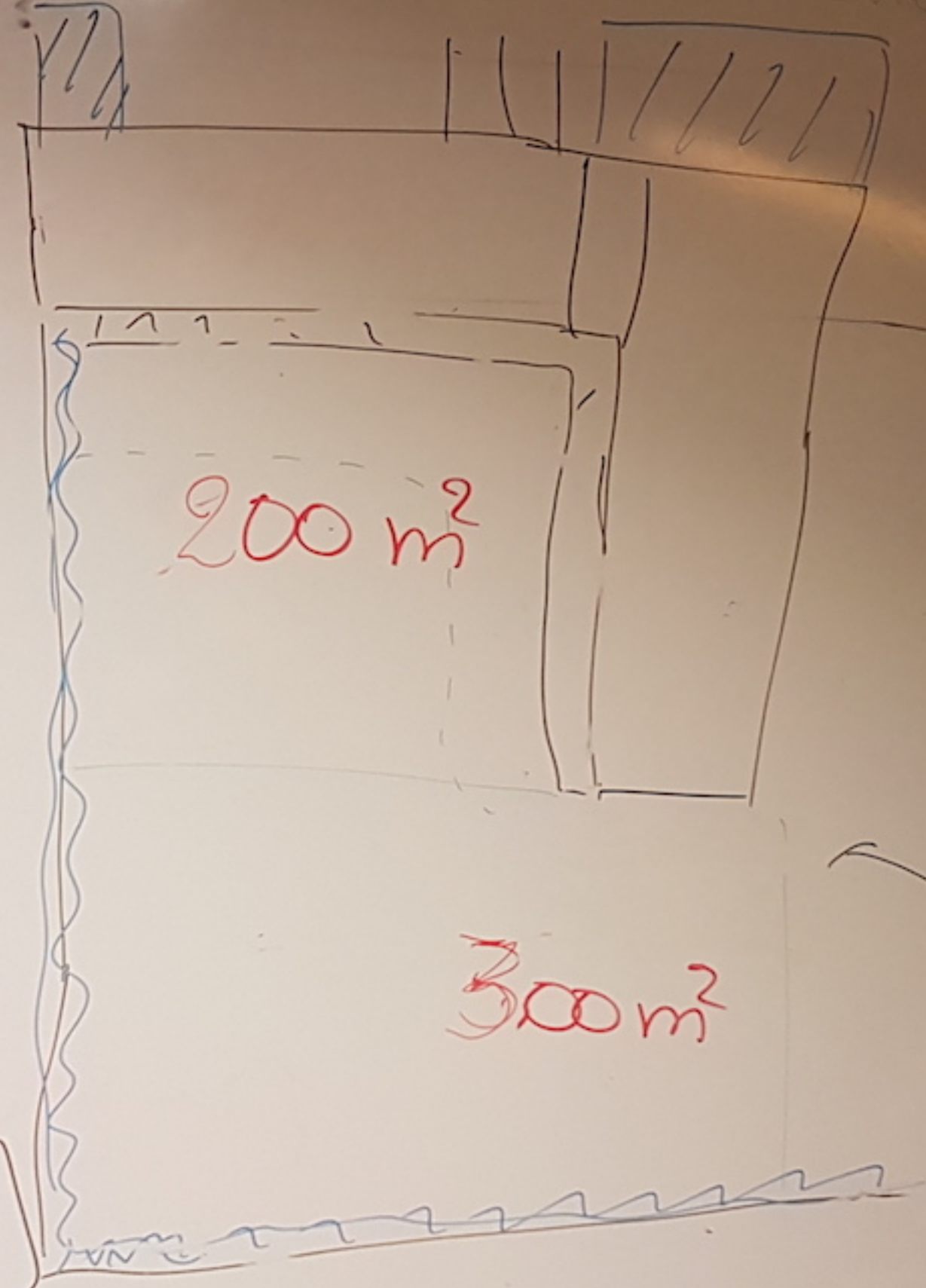
! Nascher

2) F^r Terre Veget-

3) Gazon !
Ray-Grass

4) Plantal
Arbuste
Herbe (Charmille)
Arbre à H^r Tige
mi

5) Nou-Tonke



200 m²

300 m²

Dalles
Arrosage

H^r Tige

- ± Ni Tige

- Rabatoble

- Frozier

sur le parking

Haie

- Polli espèces

- Espèce

liste espèces

Autorisées

x Permaculture

6) Entretien pdt 1 an